



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 23 novembre 2016 — N° 212

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter M. Maurice Dubé, honoré lors du Gala des prix policiers du Québec.

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner l'excellence du travail du Centre d'hébergement Champlain-des-Montagnes et de son préposé aux bénéficiaires, M. Daniel Laferrière.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'abbé Normand Denis des paroisses Saint-Claude et Bon-Pasteur, à Laval.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, région de Granby.

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Simard Suspensions inc., lauréate d'un prix Desjardins Entrepreneurs.

23 novembre 2016

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Service alimentaire La Recette.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sylvie Déraspe, lauréate d'un prix *Elles reconnaissent*.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'entreprise Interriel inc.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le succès de la collecte de sang de L'Association musulmane de Montréal-Nord.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation.

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

23 novembre 2016

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

L'orientation et les priorités 2016-2017 du Comité consultatif sur l'accessibilité à la justice.

(Dépôt n° 2782-20161123)

M. Gendron, troisième vice-président, dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017 – Automne 2016.

(Dépôt n° 2783-20161123)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 22 novembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2784-20161123)

23 novembre 2016

M. Spénard (Beauce-Nord), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 22 novembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 2785-20161123)

Dépôts de pétitions

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 592 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les frais de stationnement dans les établissements de santé.

(Dépôt n° 2786-20161123)

M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 936 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la qualité des repas dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

(Dépôt n° 2787-20161123)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Paradis (Lévis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 067 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la qualité des repas dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

(Dépôt n° 2788-20161123)

23 novembre 2016

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Copie de six documents concernant la Société immobilière du Québec.
(Dépôt n° 2789-20161123)

Motions sans préavis

Mme Maltais (Taschereau) présente une motion concernant le projet de loi n° 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le budget dédié à l'achat des aliments des repas dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), Mme Lavallée (Repentigny) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de l'enfance qui a eu lieu le 20 novembre ainsi que la tenue de la toute première Grande semaine des tout-petits se déroulant du 20 au 26 novembre 2016;

23 novembre 2016

QU'elle souligne le travail des personnes et des organismes qui se dévouent pour assurer le bien-être des enfants;

QU'elle rappelle que nous devons tous, collectivement, veiller à leur mieux-être et permettre le développement de leur plein potentiel.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine, propose :

QUE l'Assemblée nationale salue le précieux travail de la Fédération des femmes du Québec, ainsi que l'importance de sa mission et de son approche globale en tant qu'outils pour soutenir les femmes dans leur affirmation collective pour l'égalité et la justice sociale;

QU'elle souligne la contribution exceptionnelle de la Fédération des femmes du Québec aux transformations majeures survenues dans la société québécoise vers l'égalité des droits entre les femmes et les hommes depuis les cinquante dernières années;

QUE l'Assemblée nationale fasse pression auprès du gouvernement fédéral afin qu'il mette de l'avant un programme qui finance la mission de défense collective des droits des groupes de femmes.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

23 novembre 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **264** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.

23 novembre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Leitão, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, informe l'Assemblée que l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, recommande l'étude du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics, et il propose que le principe de ce projet de loi soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 112, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 17 mars 2016, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 112 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 112 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

23 novembre 2016

À 13 h 01, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Therrien (Sanguinet) propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail étudie l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, notamment l'impact sur l'industrie laitière et fromagère du Québec;

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et tous les organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 20 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 40 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

23 novembre 2016

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) propose :

QUE la motion du député de Sanguinet soit amendée de la manière suivante :

Après le premier paragraphe, ajouter le paragraphe suivant : « QUE les membres de l'Assemblée nationale reconnaissent la nécessité de faire le bilan des accords économiques et de consulter démocratiquement la population avant d'entériner l'AÉCG entre le Canada et l'Union européenne ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE la Commission de l'économie et du travail étudie l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, notamment l'impact sur l'industrie laitière et fromagère du Québec;

QUE les membres de l'Assemblée nationale reconnaissent la nécessité de faire le bilan des accords économiques et de consulter démocratiquement la population avant d'entériner l'AÉCG entre le Canada et l'Union européenne

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et tous les organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Therrien (Sanguinet) et sur la motion d'amendement de M. Khadir (Mercier), sous réserve de la permission de son auteur.

23 novembre 2016

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet) refuse la proposition d'amendement de M. Khadir (Mercier).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Caire (La Peltre).

À 17 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 novembre 2016, à 9 h 40.

23 novembre 2016

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 23 novembre 2016, à 14 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le représentant du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 105 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

Le Président

JACQUES CHAGNON

23 novembre 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec
Mme Thériault, ministre responsable de la Condition féminine :

(Vote n° 264)

POUR - 99

Anglade (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	(Montarville)
Auger (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Barrette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bergeron (PQ)	Habel (PLQ)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	Hamad (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Busque (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Khadir (IND)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Kotto (PQ)	(Brome-Missisquoi)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Léger (PQ)	Proulx (PLQ)	
(Outremont)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rochon (PQ)	
Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Sherbrooke)	Maltais (PQ)	Rousselle (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
(Pontiac)		(Bonaventure)	